

# GUIDE ENTREPRISE



COMPLÉMENTAIRE  
SANTÉ & PRÉVOYANCE

# COLONNA

S'engager à vos côtés pour mieux vous protéger.



# ” BIENVENUE CHEZ COLONNA

Vous venez de rejoindre **Colonna**, société indépendante depuis plus de 50 ans, certifiée « **Service France Garanti** » et classée parmi le **Top 10 des courtiers en assurance de personnes**.

Spécialistes des régimes **frais de santé** et **prévoyance** collectifs et individuels des salariés, nous vous accompagnons **pas à pas** dans la prise en main de votre contrat.

Entreprise **dynamique et innovante**, Colonna place la **protection sociale** au cœur de sa mission, tout en menant une **politique RSE structurée et concrète**, engagée pour le **bien-être** de ses **collaborateurs**, de ses **clients**, de ses **partenaires**, et pour le **respect de l'environnement**.

Avec plus de **8 000 entreprises clientes courtées**, nous vous remercions sincèrement de votre **confiance**.

**Clair, pratique et rassurant**, ce guide vous apportera toutes les informations nécessaires pour gérer sereinement vos régimes de protection sociale.







### LES PREMIÈRES ÉTAPES :

Dès la signature de votre contrat, nous finalisons votre adhésion en intégrant toutes les informations de votre entreprise dans notre système d'information en paramétrant les garanties que vous avez souscrites.

Nous mettons alors à votre disposition :



#### ACCÈS À VOTRE ESPACE ENTREPRISE

Un mail de [entreprises@colonnapartners.fr](mailto:entreprises@colonnapartners.fr) vous guidant pour créer votre espace entreprise et attribuer des droits d'accès aux utilisateurs selon leur fonction et leur périmètre.



#### FICHE PARAMÉTRAGE

Une fiche de paramétrage pour la déclaration DSN, disponible sur simple demande via [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr)



#### GUIDE ASSURÉ

Un guide pratique à transmettre à vos salariés regroupant les informations essentielles, conseils, prévention ... .

## AFFILIATION DE VOS SALARIÉS

Au moment de votre adhésion ou lors d'une nouvelle embauche, il est impératif de procéder à l'**affiliation de vos salariés**.

**COMMENT ?** Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- ▶ Via la DSN,
- ▶ Directement depuis votre **espace entreprise**, rubrique « Salariés »,
- ▶ En complétant ce **fichier Excel**,  

- ▶ En renseignant les informations sur un **bulletin d'affiliation papier** (disponible sur simple demande).

## LA CARTE DE TIERS PAYANT

24h après l'affiliation de vos salariés, la carte de Tiers Payant est mise à disposition sur l'espace santé Colonna Partners (appli mobile ou web) du salarié. Celle-ci lui permet de **ne pas avancer la plupart des frais médicaux** (pharmacie, laboratoires, examens, hospitalisation...).

## DISPENSES D'ADHÉSION

Certains salariés peuvent être **dispensés d'affiliation, sous conditions** (ex : CDD, régime obligatoire du conjoint, etc.).

En tant qu'employeur, vous devez obligatoirement :

- ▶ **Collecter** un justificatif et une demande de dispense signée tous les ans,
- ▶ **Conserver** ces documents en cas de contrôle URSSAF afin d'éviter toute remise en cause de l'exonération sociale, tout risque de redressement, pénalités, majorations de retard et litiges avec les salariés.

**💡 Colonna vous propose de prendre en charge la gestion complète des dispenses d'adhésion (option payante).**

Vous gagnez en sérénité et en conformité : plus besoin de collecter, vérifier et archiver les justificatifs. Nous le faisons pour vous, dans le respect strict des obligations légales. Un risque URSSAF maîtrisé et un gain de temps précieux pour vos équipes RH.

## DSN : UN LEVIER DE PERFORMANCE POUR VOTRE ENTREPRISE



### UN DISPOSITIF QUI SIMPLIFIE VOTRE QUOTIDIEN

La Déclaration Sociale Nominative (DSN) simplifie la gestion administrative en regroupant, dans une transmission mensuelle unique, toutes les données issues de la paie et de la vie du salarié.

Chaque mois, un fichier généré depuis le logiciel de paie transmet automatiquement aux organismes concernés (Assurance maladie, URSSAF, caisses de retraite, complémentaires santé, etc.) les informations relatives aux salaires, arrêts de travail, congés ou fins de contrat.

Plus qu'une obligation réglementaire, la DSN est un **outil stratégique** qui vous permet de **gagner du temps**, de **fiabiliser vos données RH** et d'**optimiser votre gestion**.

Chez Colonna, nous convertissons la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en véritable **accélérateur de gestion**.

Avec ses **fonctionnalités agiles**, la **solution DSN Colonna** offre une **gestion modulaire et rigoureuse**, capable de s'adapter à la taille et aux besoins de chaque entreprise. Son **outil de pilotage intuitif** permet une **activation sur mesure** des fonctionnalités de base, tout en assurant la **sécurité et la fiabilité** des données transmises.

Grâce à notre accompagnement et nos algorithmes de contrôle, **vous profitez d'une expérience fluide, automatisée et sécurisée**.





## LES ATOUTS CONCRETS DE LA DSN COLONNA



### GAIN DE TEMPS

Zéro saisie manuelle.

Affiliations, radiations et autres événements sont intégrés automatiquement (sous réserve de conformité des flux).

Simplification des process.

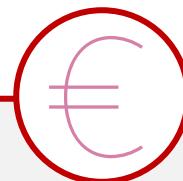


### FIABILITÉ

Identification des erreurs de conformité, info client.

Contrôle systématique des cotisations trimestrielles à verser avant prélèvement.

Risques d'erreurs évités.

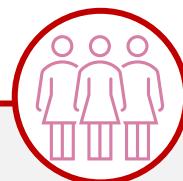


### VISION CLAIRE

Sur votre espace entreprise : Disponibilité des données intégrées,

Adaptabilité du type de gestion.

Pilotage des contrats multi-établissements.



### SUIVI OPTIMISÉ

Détection hebdomadaire des événements déclarés (arrêt de travail, reprise, changement de situation...).



### PILOTAGE FACILITÉ

La synchronisation des données RH et paie permet une parfaite adéquation entre les garanties ouvertes et les salariés actifs.



### ACCOMPAGNEMENT EXPERT

Contactez nos experts DSN disponibles sur cette ligne téléphonique directe.

09 78 36 69 12

[dsn@colonnapartners.fr](mailto:dsn@colonnapartners.fr)

La DSN Colonna c'est la promesse d'une **sérénité, une efficacité et un gain de temps précieux** pour vos équipes RH.

## COMMENT METTRE EN PLACE LA DSN ?

2



Connectez-vous à  
[net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr)

1



Exportez la fiche de paramétrage  
en vigueur

2



Paramétrez  
votre logiciel de paie

3



Cotisations conformes :

**Activation fonctionnalités DSN :**  
affiliation, radiation,  
prélèvement...

4



Cotisations non conformes

(données déclarées en DSN qui ne respectent pas les règles de format ou de cohérence attendues entraînant un rejet ou une anomalie. Elles doivent être corrigées pour être prises en compte correctement).

Correction avec fiche paramétrage Colonna



3

## VOTRE ESPACE ENTREPRISE



Accessible 24h/24, il vous permet **de gérer vos contrats en ligne** simplement et en toute autonomie.



### Déclarer une cotisation

Pour les trimestres ayant déjà fait l'objet d'une déclaration, veuillez contacter votre Centre de Services via la fonction Nous contacter.

### Dernières cotisations

[Toutes les cotisations >](#)

**Important :** Le paiement en ligne est indisponible pour le moment. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

#### MISE A DISPOSITION DES BORDEREAUX TRIMESTRIELS POUR LES DECLARANTS DSN :

- Exigibilité URSSAF au 05 : bordereau disponible à partir du 10
- Exigibilité URSSAF au 15 : bordereau disponible à partir du 20

Pour les mois d'Avril (1er Trimestre), Juillet (2ème Trimestre), Octobre (3ème Trimestre), Janvier N+1 (4ème Trimestre)  
Après intégration de vos flux DSN, vous recevrez un email de nos services vous informant de la mise à disposition de votre bordereau pour vérification et paiement.

Bien cordialement.



La sécurité de vos données est notre priorité. Nos plateformes, conformes au RGPD, sont sécurisées et régulièrement auditées pour prévenir tout risque de cybersécurité.

## CRÉATION DE COMPTE & GESTION DES ACCÈS



Un compte principal est créé pour votre entreprise.



Vous pouvez **ensuite attribuer des droits d'accès personnalisés** à d'autres collaborateurs selon leur périmètre.

## FONCTIONNALITÉS CLÉS



### AFFILIATION

Si vous n'optez pas pour la DSN, déclarez facilement et rapidement vos nouveaux salariés, consultez et exportez la liste de vos salariés.

### MODIFICATION DE COUVERTURE SALARIÉ

Mettez à jour les dates des contrats CDD, passage en CDI, saisonnier, fin de contrat etc.

### DÉCLARATION D'UN SINISTRE \*

Déclarez l'arrêt de travail et/ou l'invalidité d'un salarié, visualisez et exportez le règlement des sinistres, suivez les dossiers. \* Si vous avez souscrit un contrat prévoyance.

### PILOTAGE DE VOS COTISATIONS

Retrouvez le bordereau alimenté par DSN (si paramétrage effectif), réglez par virement ou demandez la mise en place du prélèvement automatique, consultez le détail de vos cotisations.

### TRANSMISSION DE DOCUMENTS

Envoyez tous vos justificatifs de façon simple et sécurisée pour un traitement rapide.

### RADIATION

Gérez les départs de vos salariés en précisant le motif afin qu'ils puissent mettre en place le maintien de leurs garanties ou souscrire un contrat individuel (en fonction de leur situation).

### BIBLIOTHÈQUE DE DOCUMENTS

Consultez et téléchargez les documents liés à votre contrat : notice d'information, bordereau de cotisations ... ; et celui de vos salariés : guide, livret de garanties ...)

### ÉCHANGE AVEC UN CONSEILLER

Posez vos questions et/ou transmettez vos informations depuis la rubrique « Nous contacter »



## UN UNIVERS DIGITAL INDISPENSABLE POUR VOS SALARIÉS

Chaque salarié dispose de son espace santé personnel et sécurisé. Cet accès lui permet de **gérer sa complémentaire santé à tout moment et en tout lieu.**

Votre espace santé facilite le quotidien des salariés en leur offrant de nombreux avantages et services :



Téléchargez  
votre carte  
de Tiers Payant



Consultez  
vos  
remboursements



Améliorez  
vos garanties\*



Ajoutez  
votre famille\*



Transmettez  
vos  
justificatifs

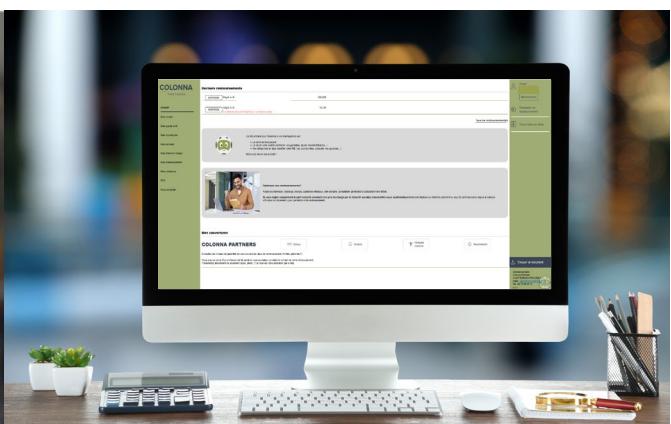
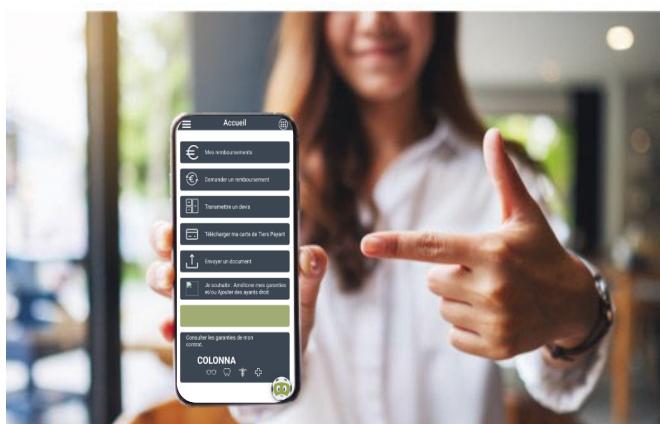


Géolocalisez  
les  
professionnels  
de santé  
partenaires



Accédez  
à la  
téléconsultation

\* Si votre contrat le permet



## SORTIE D'UN SALARIÉ : QUE FAIRE ?



### MAINTIEN DES GARANTIES DES SALARIÉS SORTANTS

Lorsqu'un salarié quitte votre entreprise, il peut continuer à bénéficier, sous certaines conditions, de la couverture santé et prévoyance dont il disposait avant sa sortie des effectifs. En tant qu'employeur, vous pouvez le guider dans ses démarches.

Le dispositif, appelé **maintien des garanties** (ou portabilité), s'applique pendant une durée maximale de 12 mois, sans contribution financière de sa part, à condition que l'ancien salarié perçoive des indemnités de France Travail ou de l'Assurance Maladie.

L'objectif : lui garantir une continuité de protection durant sa période de transition professionnelle.

**💡 Chez Colonna, nous avons des solutions individuelles et adaptées** pour les salariés quittant vos effectifs qui **ne remplissent pas (ou plus) les conditions de portabilité et pour les départs à la retraite**. Pour plus d'informations, transmettez-leur les coordonnées de notre équipe commerciale qui les accompagnera dans le choix d'une couverture personnalisée.



MAIL

[clients@colonnapartners.fr](mailto:clients@colonnapartners.fr)



TÉLÉPHONE

09 78 36 01 97

## SUSPENSION DE CONTRAT DE TRAVAIL : LES BONS RÉFLEXES

Lorsqu'un salarié se trouve **en arrêt maladie, en congé parental, sabbatique ou dans toute autre situation** suspendant temporairement son contrat de travail, il reste rattaché à l'entreprise, même s'il n'exerce plus son activité.

Pensez à :

▶ Déclarer l'événement dans votre **DSN**, dès sa survenue.

Ou

▶ Signaler la suspension dans votre **espace entreprise**, en indiquant de motif de fin de contrat.

**Les garanties santé et prévoyance sont maintenues** sous conditions définies dans le contrat.  
Voir notice d'information.



## ► LE CONTRAT RESPONSABLE : CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Votre contrat est dit "responsable", conformément à la réglementation en vigueur. Cela signifie qu'il respecte un cadre légal précis, avec :

- **Des plafonds et plafonds** de remboursements pour certains soins,
- Une prise en charge renforcée de la **prévention** (examen bucco-dentaire, dépistage...),
- Et des incitations à utiliser le **parcours de soins coordonné**.

💡 En contrepartie, vous bénéficiez d'un **traitement fiscal et social favorable**.

## ► LE 100 % SANTÉ : SOINS ESSENTIELS SANS RESTE À CHARGE

Vos salariés bénéficient du dispositif 100 % Santé, qui leur permet **d'accéder à une sélection de soins intégralement remboursés** :

- Lunettes (verres + monture),
- Appareils auditifs,
- Prothèses dentaires.

👉 Pour en profiter, il leur suffit de demander des devis relatifs aux paniers 100% Santé proposés par les professionnels de santé.

C'est un véritable levier d'accès aux soins et une avancée majeure pour tous les assurés.

## ► PRÉSERVEZ LE CAPITAL SANTÉ DE VOS SALARIÉS EN LEUR CONSEILLANT D'ADOPTER CES BONNES PRATIQUES

### Consultez des médecins conventionnés secteur 1

Ils ne pratiquent pas ou peu de dépassement d'honoraires.

Retrouvez la liste sur <https://annuairesante.ameli.fr/trouver-un-professionnel-de-sante/>

### Respectez le parcours de soins

Votre médecin traitant (préalablement déclaré à la Sécurité sociale) vous dirige vers un spécialiste. Ainsi vous êtes **remboursé normalement**.

### Privilégiez les réseaux de soins

Connectez-vous à votre **espace santé**, dans la rubrique « Mes services » et **géolocalisez un praticien proche de chez vous**, appartenant au réseau de soins et bénéficiez d'une **meilleure prise en charge**.

### Activez la télétransmission

Pour des **remboursements + simples et + rapides**. Depuis votre **espace santé**, activez la télétransmission entre la Sécurité sociale et Colonna.

### Demandez des devis

Consultez **différents praticiens** avant d'entamer vos soins importants.  
Demandez **plusieurs devis** (100% santé/hors 100% santé).

### Effectuez des suivis réguliers

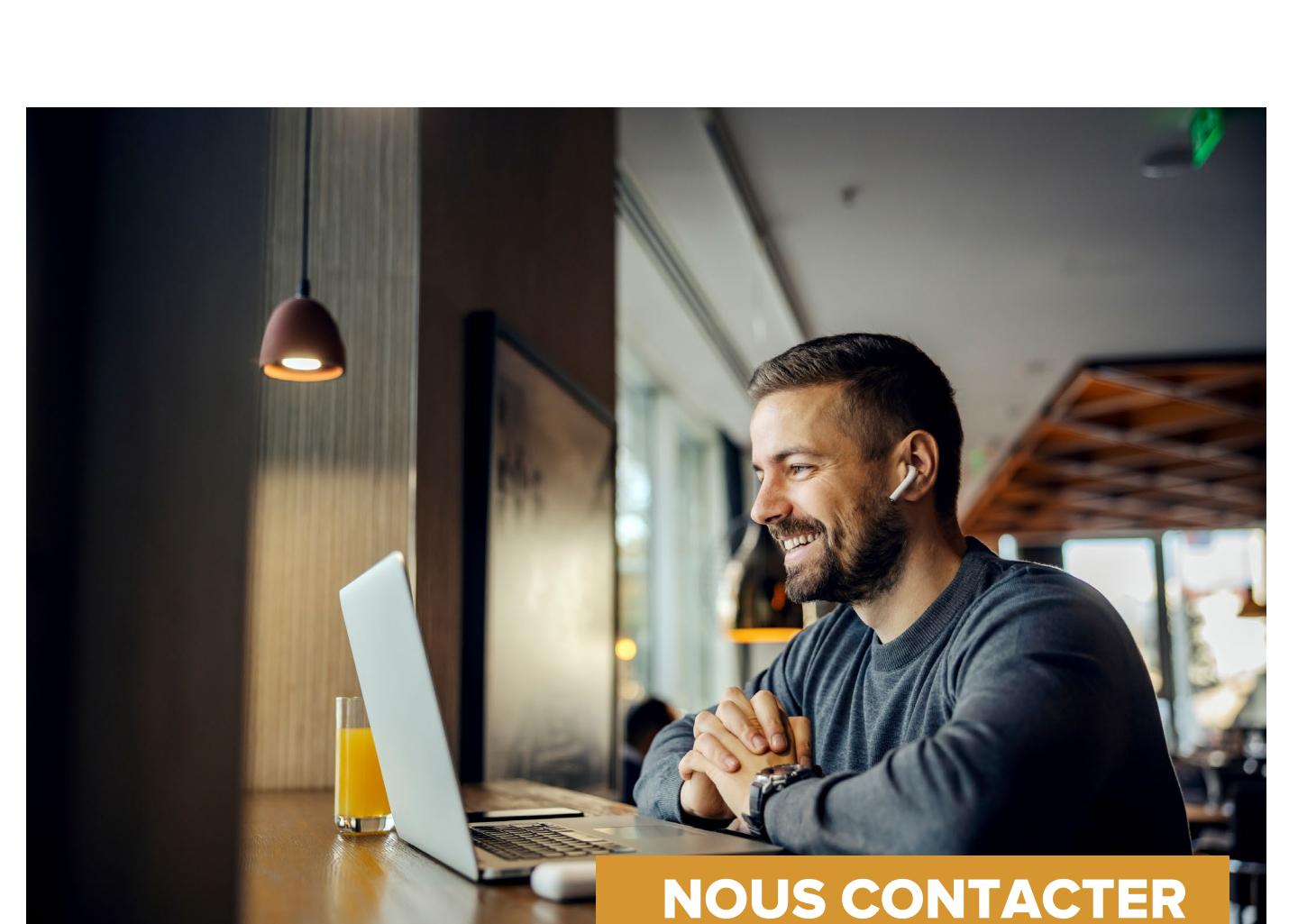
Profitez de **bilans gratuits** pris totalement en charge par l'Assurance maladie.  
**Faites-vous dépister** pour agir plus rapidement sur d'éventuelles maladies.

### Pensez aux médicaments génériques

Pour un **meilleur remboursement** et vérifiez vos stocks avant tout achat **pour éviter les dépenses inutiles**.

### Adoptez une bonne hygiène de vie

Pratiquez une **activité sportive régulière** et adoptez une **alimentation saine et équilibrée** pour préserver votre santé au quotidien.



## NOUS CONTACTER



Depuis votre espace entreprise  
> Rubrique « Nous contacter »



MAIL



[entreprises@colonnapartners.fr](mailto:entreprises@colonnapartners.fr)



TÉLÉPHONE



09 78 36 01 90



COURRIER



Colonna Partners  
41 207 Romorantin Cedex

# COLONNA



S'engager à vos côtés pour mieux vous protéger.